



FÉDÉRER & PARTAGER

N°44 - AVRIL 2021

ÉDITO

GARDER LA CONFIANCE

Nous pouvons nous souvenir de l'année écoulée depuis mars 2020, et relire ces mois passés avec désespoir, tristesse, colère, mais aussi avec espérance, curiosité et un nouveau regard.

Il ne s'agit pas de nier les deuils, les catastrophes économiques qui touchent beaucoup de personnes et le mal être de la jeunesse. Nous sommes tous attristés et touchés par ces situations.

Or, c'est justement dans nos situations uniques et fragiles, que l'évangile nous est proposé, comme pour faire raisonner une parole et un regard autres que les nôtres. Une parole de résurrection qui vient dire que la vie est plus forte que la mort. Mettons-nous à la suite des personnages de l'évangile, de Luc par exemple.

La belle-mère de Pierre est malade. Des hommes au travail sont appelés à suivre Jésus, sans sécurité, sans certitude. Un lépreux, un homme paralysé, des pharisiens enfermés dans leur loi, des personnes qui ne pardonnent pas, qui n'aiment pas, un serviteur malade, le fils d'une veuve qui meurt, une femme qui perd du sang depuis des années, des hommes possédés, et tant d'autres, jusqu'à Jésus qui est cloué seul sur une croix.

Luc nous montre comment ceux qui ont accepté d'offrir leur fragilité ont été relevés, guéris, ressuscités.

Le Covid nous a rendu fragiles. Et au creux même de cette insécurité, des trésors ont été mis à jour. Combien de solidarités mises en place, d'autres façons de travailler inventées ?

Même quand la vie économique s'est arrêtée lors des confinements, chacun a pu profiter du calme et retrouver d'autres façons de vivre.

Nous ne sommes pas encore sortis du tunnel. Mais le jour où tout cela sera derrière nous, je n'imagine pas un instant que ce que nous avons découvert et que nous utilisons de plus en plus, sera abandonné. Oui nous serons heureux de partager des repas, de vivre la Sainte Cène ensemble, de nous promener sans masque et de nous faire la bise, mais la dynamique inventée au temps des restrictions, va continuer.

C'est toujours dans la souffrance, que nous grandissons. C'est quand on tombe, en étant petit, qu'on apprend à marcher, c'est dans le deuil qu'on comprend la vie, c'est dans la contrainte qu'on réalise la joie de la liberté.

Gardons la confiance et la paix.

● Jean-Luc Cremer
Pasteur EPUdF Ouest

ACTU EN BREF

" TRAIT D'UNION "



La Fédération de l'Entraide Protestante propose aux adhérents du secteur médico-social d'approfondir leurs compétences à travers un atelier de formation

« Accompagner l'épuisement en temps de crise sanitaire » qui se déroulera le 1^{er} juin 2021 à Strasbourg et le 8 juin 2021 à Paris.

En complément, deux autres modules sont également programmés :

- La transmission des savoirs expérientiels : le 18 mai en visioconférence et le 27 mai en atelier pratique à Paris.
- Les comportements-problème : compréhension et accompagnement : le 15 juin en visioconférence et le 24 juin en atelier pratique à Paris.

Pour plus d'informations et toute inscription, rendez-vous sur : www.feptraitdunion.org.

SOYONS ALTEROPHILES !



Invitation à participer
aux 4^{èmes} assises nationales des entraides protestantes
« Soyons alterophiles ! »
Connaître et rencontrer l'autre
Vendredi 24 et samedi 25 septembre 2021
à Paris

Au cœur du travail des entraides, l'autre est celui que l'on rencontre, pour qui l'on s'engage, que l'on accompagne, dans un élan de fraternité que nous vivons plus que jamais depuis un an. Ces Assises 2021, au regard de cette période traversée, seront placées sous le signe de l'altérité, du lien social et du sens de l'engagement.

QUI EST PREMIER : L'INDIVIDU OU LE COLLECTIF ?

Au mois de mars, le comité régional Nord Normandie Ile-de-France accueillait Béatrice Birmelé, médecin et directrice de l'espace de réflexion éthique région Centre Val de Loire. Son intervention a porté sur la vaccination contre la SARS Covid-19 et nous souhaitons partager quelques réflexions éthiques qu'elle a évoquées à ce sujet.

Jusqu'au début de l'année 2021, la seule manière d'éviter la diffusion rapide du virus était l'ensemble des mesures barrières associant confinement, mesures de distanciation, port du masque, avec de lourdes conséquences sur le plan social et économique et des répercussions sur le bien-être et l'équilibre psychique de chacun. L'arrivée d'un vaccin ouvre une possibilité de limiter le risque, de protéger le plus grand nombre, et de permettre de reprendre un cours de vie normal.

Cependant cette vaccination ne peut se faire qu'avec le consentement de la personne, un refus est possible, même si celui-ci a des répercussions sur tous les autres, en particulier les plus vulnérables, ce qui pose un problème éthique.

Comment trouver un équilibre entre le consentement libre de chacun à se faire vacciner et notre interdépendance au sein d'une société à laquelle nous appartenons ?

Liberté individuelle et intérêt collectif

Il y a un an a été adoptée la première loi sur l'urgence sanitaire, entérinant une première restriction de liberté : la liberté d'aller-venir qui est un droit constitutionnel. Désormais, le gouvernement peut prendre des mesures par décret.

Cette restriction imposée à tous, a été parfois très mal vécue, en particulier par les proches de personnes âgées confinées dans les EHPAD. L'Etat a pris des décisions très rapidement, a fait des annonces à exécuter dès le lendemain, alors que la responsabilité était laissée aux directeurs et directrices.

Ainsi on assiste à une inversion des finalités : auparavant l'objectif de la prise en charge est la personne pour elle-même, dans les différents domaines d'intervention (sanitaire, médico-social, social). Ce qui est fait l'est dans

son intérêt et la question du consentement reste au centre.

Avec la crise, l'intérêt devient collectif. Le consentement individuel n'est plus de mise (confinement, limitation d'aller et venir, prélèvements). L'objectif premier est de protéger le collectif, isoler davantage pour éviter de contaminer les autres. L'individu lui-même ne peut pas prendre de décision individuelle qui peut faire prendre un risque à l'autre. Le collectif est désormais placé avant l'individu.

Consentement et solidarité

Avec la vaccination contre la SARS Covid-19, on fait à nouveau appel au consentement et l'accord individuel prévaut avant le collectif. L'avis du comité consultatif national éthique, paru le 20 décembre à ce propos, a insisté avec vigueur sur le consentement et des processus ont été mis en œuvre.

Pour les personnes qui ne peuvent pas consentir, la décision revenait à leur tuteur, ou sinon était médicale, via un témoignage de la personne de confiance et dans les EHPAD, des délibérations de professionnels pluridisciplinaires ont été organisées.

En même temps, il est important d'entendre le refus quand il existe ; entendre les doutes, les craintes, laisser une place à la personne et à son choix.

Cependant il convient aussi de considérer les enjeux collectifs de la vaccination, non limités à de nouveaux droits individuels. La liberté de chacun ne peut se penser que dans une société.

Il faut ainsi souligner la responsabilité de chacun vis-à-vis de lui-même, mais aussi de tous les autres, et envisager que la vaccination puisse être considérée comme une obligation morale.

Le comité éthique belge souligne l'aspect de la solidarité : seule la vaccination permet de reprendre le cours de la vie sociale et est conforme au principe de solidarité. L'immunité collective est recherchée pour permettre de limiter la pandémie, elle est un bien collectif, partagé en particulier avec les plus fragiles, les plus vulnérables car âgés ou à risque, et à tous ceux qui par la précarité sont à distance des soins.

A la question « qu'est-ce que je risque ? », il faut associer la question de la contribution

de chacun au bien commun. Devant un danger commun, la réponse ne peut être que collective.

Il convient de penser cette vaccination comme un engagement, une appropriation, une démarche active pour retrouver un sens, un nouveau vivre ensemble, qui redonnera du souffle au système de santé, à l'économie, et permettra à chacun de retrouver sa place dans la société, en dialogue et interaction avec l'autre.



TROUVER UN VACCIN

Il est dit que la vérité scientifique est très complexe et demande du temps.

Mais on découvre avec la SARS COVID 19 que la science peut se contredire : dès le départ nous avons dit qu'il faudrait 2-3 ans pour obtenir des vaccins, alors que la rapidité avec laquelle ils ont été élaborés contredit cette vérité.

Cette rapidité s'explique par trois éléments. D'abord, la science connaît la technique dite du « vaccin ARN » depuis 15 ans. Si cette technique était plutôt développée pour lutter contre le cancer, elle n'en était pas moins maîtrisée.

Ensuite, la question de l'argent, fondamentale pour la recherche, a été une première : des milliards ont été dépensés.

Enfin, le nombre de personnes disponibles et volontaires pour tester les vaccins était très important.

En principe il y a 4 phases de contrôle d'un vaccin : une phase de test animal, une phase de test sur l'homme, une phase d'ajustement de la dose et une phase de test des effets dans le temps.

La rapidité de la mise à disposition des vaccins s'explique car les 3 premières phases ont été réalisées en simultané. En revanche, bien entendu, la phase 4 ne pourra être obtenue qu'avec le temps.

TEMOIGNAGES DE LA VIE DEMOCRATIQUE

Elaborer de façon collective un livret sur la démocratie vécue dans les établissements, les associations, qui accueillent, accompagnent du public, des résidents, des personnes, qui certes peuvent avoir des vulnérabilités, et qui sont des citoyennes et des citoyens.

Vingt ans après la promulgation de la loi 2002-2 renforçant le droit des usagers en matière de participation, une équipe de trois personnes de la Fédération de l'Entraide Protestante est allée collecter la parole de ces personnes et de ceux qui les accompagnent. Elle a vécu une première immersion de 48 heures à la résidence Foch* de Mazamet dans le Tarn.

Son objectif ? Appréhender l'implication des résidents dans leurs établissements, le poids de leur parole et leur pouvoir d'agir sur le fonctionnement de la structure qui les accueille.

L'enquête a été menée au cours de visites guidées, en partageant des temps de vie quotidienne, des animations collectives et lors d'entretiens individuels. Un résident en logement social témoigne :



« À côté du CVS** on a d'autres instances de participation. On a des commissions qui sont des réunions où tous les résidents peuvent participer et où on aborde un thème particulier. Ça peut être les vacances, la restauration... C'est pris en compte parce qu'il y a des améliorations. Et puis il y a l'informel comme tout simplement rencontrer les travailleurs sociaux... On dit ce qu'on pense, on expose le problème auquel on est confronté et en général on a un retour positif. Ici ça fait partie de ce qu'on appelle l'accompagnement. Le CVS, les commissions, les rencontres informelles c'est la participation orale, par la parole, mais on a une participation écrite aussi... »

Le livret de la FEP proposera un répertoire des initiatives inspirantes ainsi que des outils et réflexions en matière de démocratie participative. Les photographies et les

entretiens réalisés par Jacqueline Trichard en accompagnement des équipes de la FEP, donneront une visibilité et une large place à la parole des principaux concernés, parce que « la parole des usagers, est ce qu'il y a de plus important ».

Si votre établissement souhaite participer, sans plus tarder contactez votre secrétaire régionale !

● Nina de Lignerolles

* La résidence Foch est un établissement de l'Armée du Salut favorisant le lien social. Cette résidence fait cohabiter des personnes en résidence autonomie pour personnes âgées, en maison relais, en CHRS, en résidence accueil ou encore dans quelques logements sociaux.
** Conseil de la Vie Sociale

FORMATION DE BENEVOLES 2021

Tout comme les salariés, il est essentiel pour les bénévoles de se former, de confronter leurs pratiques et de donner une visibilité à leur action pour proposer un accompagnement durable de qualité.



Pour répondre à ce besoin, la FEP propose un programme de journées d'échanges et de formation

- **Accueillir, Ecouter, Être à sa place.** Interroger sa place au sein de l'équipe et vis-à-vis des bénéficiaires.
- **Être membre du conseil d'administration : quel engagement associatif ?** S'approprier le fonctionnement d'un conseil d'administration et sa place au sein de l'association.
- **Être aux manettes financières d'une entraide.** Comprendre et s'entraîner à la gestion administrative et financière de l'association.
- **Mise à l'abri et hébergement, quelles réalités pratiques ?** Comprendre le système de l'hébergement d'urgence et ses limites et accompagner des personnes sans domicile fixe.
- **Appréhender les signes de fragilité psychologique.** Comprendre les effets de

l'exil et les signes de fragilité psychologique chez les personnes exilées.

- **Associations et partenariats.** Se repérer dans le paysage associatif et institutionnel du territoire et connaître les clefs d'un partenariat réussi.
- **Laïcité et valeurs de la République.** Répondre aux besoins de connaissances et d'accompagnement sur l'application du principe de laïcité.

Ces journées s'adressent aux bénévoles de votre association ou de plusieurs associations sur votre territoire. Déclinées en région, elles sont gratuites et cette liste n'est pas exhaustive. Si vous êtes intéressés par l'une d'elles, souhaitez connaître les dates et modalités pratiques ou avez des demandes spécifiques, alors n'hésitez pas à prendre contact avec la secrétaire régionale.

OSER LE BÉNÉVOLAT DANS LES ÉTABLISSEMENTS AU TEMPS DU COVID-19

Que ce soit dans un EHPAD ou au sein d'un Centre d'Hébergement d'Urgence, dans un accueil de jour ou au sein d'une Maison d'Enfants à Caractère Social, le soutien bénévole représente une part importante de l'accompagnement des personnes : animations, lecture, écoute... Ce qu'apportent les bénévoles, c'est aussi un regard non-institutionnel, un décloisonnement de la prise en charge dont font l'objet les personnes accompagnées.

De Fidèles aux valeurs de l'économie sociale et solidaires chères à leurs yeux, les associations de la Fédération de l'Entraide Protestante sont nombreuses à associer des bénévoles à l'accompagnement des personnes accueillies et suivies. Ces bénévoles qui œuvrent quotidiennement, dans le cadre d'engagements durables (c'est si précieux !) auprès des personnes exclues ou isolées, sont des personnes retraitées, de plus de 60 ans, bien souvent de plus de 75 ans. Sans ces bénévoles engagés pour la plupart durablement, que se passerait-il ?

Tout à coup, durant la crise covid-19, les personnes âgées ont manqué à l'appel. L'âge est devenu un facteur de risque pour les bénévoles eux-mêmes, l'impératif des confinements successifs a restreint le champ des possibles, l'interdiction de pénétrer dans les EHPAD pour



protéger les résidents s'est étendue... Multiples sont les raisons qui ont révélé le rôle crucial des personnes âgées dans le soutien aux personnes en difficultés.

Dans le cas des EHPAD, l'absence des bénévoles a parfois entraîné une réduction des activités à peau de chagrin, la rupture totale du lien social pour nombre de résidents, et a donné lieu à des situations psychiques très difficiles. A l'inverse, le personnel soignant et accompagnant se trouvait diminué et un vrai problème de ressources humaines s'est posé dans de nombreux établissements.

Rapidement, les associations se sont adaptées pour faire face, avec souvent de vraies difficultés pour aborder cette activité bénévole : devait-elle être considérée comme « un petit plus », négligeable face à la crise ? Devait-elle au contraire être considérée comme un bien nécessaire, et encore plus pour faire face la crise ? Comment se positionner face aux consignes gouvernementales dont la vision n'englobe peut-être pas toujours une dimension « économie sociale et solidaire » en temps de crise ?

L'initiative du cercle personnes âgées de la Fédération de l'Entraide Protestante

Plus convaincu que jamais de la nécessité d'adapter le modèle associatif à la crise plutôt que de choisir le retour en arrière, le cercle personnes âgées a réfléchi à un kit d'accompagnement au bénévolat en temps de crise, en partenariat avec la FNISASIC. De cette réflexion commune sont nés deux guides :

- [Le guide pratique du bénévolat en EHPAD en temps de crise - bénévole](#)
- [Le guide pratique du bénévolat en EHPAD en temps de crise - directeur](#)

Peut-être trouveront-ils un écho large auprès des établissements du médico-social, ou peut-être permettront-ils de donner quelques pistes à certains et certaines pour s'engager ou pour engager de nouveaux bénévoles ?

● Manon Soubeyran

Sur l'impact de l'activité bénévole des personnes retraitées dans notre société, un podcast de France Culture très intéressant revient sur cette question : « la vieillesse, le plus bel âge de la vie » avec Laure Adler, <https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-idees/la-vieillesse-le-plus-bel-age-de-la-vie>

VACANCES EN FRANCE : MER, MONTAGNE OU CAMPAGNE ?

Favorisons le tourisme social, vivons des vacances différentes en France : mer, montagne, campagne !

La FEP fédère des associations actives dans le tourisme social qui proposent des lieux de séjour dans toute la France, dans des établissements avec de multiples agréments, garantissant un accueil de qualité



et convivial pour déconnecter du quotidien.

De nombreuses options existent : pension complète, demi-pension, gestion libre ou camping, avec ou sans animation. Ces maisons

accueillent avec plaisir et compétence :

- Des séminaires pour les professionnels
- Des « transferts » pour permettre aux personnes accueillies dans les établissements médico-sociaux de partir en vacances et de découvrir d'autres lieux
- Des séjours pour toute personne et toute famille, qui peuvent être financés par des associations et Eglises !

Pour vos prochains séjours dans les mois qui viennent, découvrez les Maisons Chrétiennes en France sur le site de la FEP :

<http://fep.asso.fr/2020/12/centres-d-accueil/>

Information à diffuser sans modération !

CROISER LA ROUTE D'UN COLIBRI

"Sophie, il faut que tu l'écrives cette histoire. C'est important. Partage-la".
Pour mon amie Florence, c'est une évidence.

Tout commence par un message : Tawa et sa petite fille rejoignent un foyer à Dijon demain. Elles prennent le train à Gare de Lyon. Est-ce que l'une d'entre vous peut les accompagner pour les aider à porter leurs bagages ? Ce sont les vacances scolaires, peu d'entre nous sont là et pour celles présentes, impossible de se libérer. Je ne peux pas laisser Tawa et Farida seules. Mon état de santé ne me permettra pas de porter leurs bagages mais je peux au moins organiser leur transfert de l'hôtel à la gare en taxi et les guider dans la gare. A ce stade, je suis loin d'imaginer l'intensité de l'heure et demie que je vais passer avec elles.

Le rendez-vous est fixé à 11h devant l'hôtel. Dix minutes suffiront pour rejoindre la gare en taxi, le train est à 12h21, c'est large. Je commande sereinement le taxi la veille. Arrivant à l'hôtel, je me rends compte avec angoisse que le coffre du taxi est beaucoup trop petit pour transporter les valises et les deux énormes sacs. Il faut trouver un deuxième taxi avec un grand coffre. Le chauffeur me propose d'aller à une borne de taxis à proximité et voir si l'un d'entre eux a un coffre assez grand. Un premier geste d'humanité que j'accueille avec soulagement. Ce sera lui qui ouvrira le bal de ceux que j'appellerai les colibris. Cet homme revient avec un collègue qui, en baissant tous les sièges de sa voiture, parvient à faire rentrer les deux sacs. Nous voilà parties vers la Gare de Lyon.

Arrivées là, tous les bagages déposés à l'entrée de la gare, nous ne sommes pas au bout de nos peines.

Un homme de la SNCF est là avec un chariot, il entrepose les valises sur celui-ci mais refuse catégoriquement de prendre les deux sacs. Ce ne sont pas des valises, je n'ai pas le droit de les prendre, c'est une question d'assurance. J'insiste en lui montrant notre incapacité à les transporter sans son aide. Nouveau refus. Il accepte cependant de déposer les valises déjà installées sur son chariot dans le hall de la gare. C'est déjà ça. Puis un homme s'approche, lui aussi a un chariot mais non homologué par la SNCF, il veut bien, moyennant quelques pièces, apporter les sacs jusque dans le hall. Un

deuxième colibri ? Oui, sans aucun doute.

Dans le hall principal de la gare, nos yeux se posent sur le panneau d'affichage, le train de Tawa et Farida apparaît... Hall 2 ! C'est loin, nous n'avons plus beaucoup de temps, nous sommes chargées et je marche lentement avec ma canne. L'homme avec le petit chariot non homologué a disparu, il n'a pas le droit d'être dans la gare et notre homme de la SNCF refuse une nouvelle fois de transporter les deux sacs. J'insiste, il reste intransigeant, me parlant de son salaire ridicule et de son passé, lui aussi a aidé des personnes dans la difficulté mais quand lui-même a eu besoin d'aide, personne n'était là. Je l'écoute, je comprends mais ... Et puis, tout à coup, cet homme me dit bon d'accord, attendez-moi là, j'apporte les valises et je viens rechercher les sacs, mais de toute façon le contrôleur du train n'acceptera pas ces sacs. Qu'est-ce qui a déclenché ce dé clic ? Un regard vers Farida ou Tawa ? Un souvenir ? Une raison qui nous échappe mais une chose est sûre, un troisième colibri s'est joint à nous.

En direction du Hall 2, Tawa me prend le bras, c'est elle qui me porte maintenant. Il

est 12h10, le train part dans 11 minutes. Je vais voir le contrôleur du train, je lui montre les bagages, les accepte-t-il dans son train ? Ce sont des bagages encombrants, il peut les prendre, me dit-il, mais il faut payer 50 euros. Bien entendu, je paie les 50 euros. Au fond de moi, je lui décerne le prix du quatrième colibri. Je sais qu'il aurait très bien pu refuser. Et là, je vois notre homme SNCF courir avec les valises puis allant rechercher les sacs et revenant en hâte pour que toutes les affaires soient dans le train avant le départ. Je demande à Tawa et Farida de courir pour ne pas rater le train. Je pleure, Tawa pleure, Farida caresse le bras de sa maman. Elle a les yeux secs mais pleins d'amour et de soutien. Je croise son regard, jamais je ne l'oublierai.

Les heures et les jours qui suivront me permettront de réaliser ce qui a été accompli et à quel point tout cela ne tenait qu'à un fil. Les migrants le vivent au quotidien. Heureusement, il nous arrive à tous de croiser la route d'un colibri.

Cette expérience a marqué ma vie et, tu as raison, Florence, la partager, c'est la faire vivre.



PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

LE GROUPE DE TRAVAIL DE LA FEP RENCONTRE LA FFBA*

Aujourd'hui plus de 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté et 5,5 millions de Français bénéficient d'une aide alimentaire. L'engagement d'un grand nombre d'associations dans une activité de distribution alimentaire est un élément de réponse à cette précarité vécue par de plus en plus de personnes démunies face à la crise.

Depuis 2016, au sein de la FEP, un groupe d'une douzaine d'associations engagées dans la distribution alimentaire s'est constitué.

Son objectif ? Travailler ensemble sur des thématiques inhérentes à cette activité afin de nourrir la réflexion et être force de propositions et d'informations auprès des associations qui, elles aussi, bénéficient de l'habilitation aide alimentaire FEP.

Au mois de mars, nous avons échangé avec Elodie TARBY, chargée des « partenariats associatifs » à la FFBA sur les grandes lignes du fonctionnement de la Banque Alimentaire, les partenariats et les offres proposées par cette Fédération.

Cette réunion fut aussi l'occasion de travailler en ateliers sur trois sujets précédemment identifiés : « Favoriser l'accueil et le lien social » ; « Développer les partenariats et sources d'approvisionnement » et « Améliorer la qualité des denrées alimentaires distribuées ».

« Ensemble, aidons l'Homme à se restaurer »

Existant depuis 1984, la FFBA qui regroupe aujourd'hui 79 Banques Alimentaires (BA) départementales a comme principe fondateur de lutter contre la précarité alimentaire tout en réduisant le gaspillage alimentaire. Les BA collectent des denrées gratuitement pour les redistribuer ensuite à des associations et des CCAS qui viennent en aide à des personnes en situation de précarité.

La FFBA en quelques chiffres

- ▶ 7000 bénévoles au quotidien dans toutes les Banques Alimentaires
- ▶ 527 salariés dont 86 en contrat aidés.
- ▶ 5 Banques Alimentaires sont agréées chantiers d'insertion
- ▶ 115 000 tonnes de denrées ramassées dont 76 000 tonnes sauvées de la destruction
- ▶ 230 millions de repas distribués à 2 millions de personnes.

Répartition des denrées distribuées

- ▶ 24% de fruits et légumes au lieu de 33%
- ▶ 26% de féculents au lieu de 25%
- ▶ 23% de produits laitiers au lieu de 25%
- ▶ 8% de viande/poissons/œufs au lieu de 12%
- ▶ 16% de produits /salés/sucrés au lieu de 2,5%
- ▶ 3% de matières grasses au lieu de 2,5%

Afin d'améliorer cette répartition, il y a des bénévoles prospecteurs au niveau national à la Fédération ainsi qu'au niveau local au sein des Banques Alimentaires.



Parmi les différents services proposés aux associations partenaires (informatique, aide à la réglementation, formations à l'hygiène et sécurité des aliments), la mise en place d'ateliers cuisine est un formidable outil pour sortir les gens de l'isolement, travailler le lien social, mais également parler de la santé. Mise à disposition de cuisinettes mobiles et proposition de formations.

Sources d'approvisionnement

- ▶ 44% grande distribution, essentiellement des produits frais récupérés tous les matins par les bénévoles.
- ▶ 11% Collecte Nationale qui a lieu chaque année le dernier weekend du mois de Novembre dans les magasins de France.
- ▶ 22% industriels et producteurs
- ▶ 23% Union Européenne et Etat :
 - ▶ FEAD Fond Européen d'Aide aux plus Démunis
 - ▶ CNES Crédit National pour les Epicerie Sociales

5400 associations partenaires :

- ▶ 47% d'associations indépendantes
- ▶ 25% de CCAS
- ▶ 28% de grands réseaux (FEP, UNCASS, Armée du Salut, Les Petits Frères des Pauvres, La Croix Rouge...)

La FFBA a en projet de simplifier le logiciel Passerelle, de travailler sur le lien avec les épiceries sociales mais aussi sur la prévention santé. Ce dernier point est d'autant plus important qu'il interroge la qualité nutritionnelle des aliments collectés et l'équilibre alimentaire qui en découle.

En même temps, la Fédération met en place des bénévoles prospecteurs visant à améliorer la qualité des denrées récupérées dans les grandes surfaces souvent médiocres depuis la loi Garot et l'apparition des rayons de promotion.

Au niveau national, ils essayent d'animer le réseau des industriels en créant des actions telle « Opération Partage » entre un industriel et une grande surface : pour 2 produits achetés par la grande surface, l'industriel offre un produit aux Banques Alimentaires.

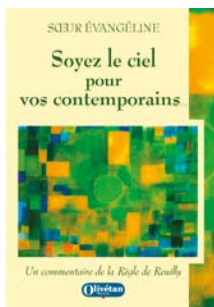
Au niveau local, le prospecteur essaye également d'avoir des dons auprès des producteurs de sa région.

Il est réjouissant de voir que la FFBA, à l'écoute du terrain œuvre pour tenter d'améliorer la qualité des produits distribués.

● Laure Miquel

*Fédération Française des Banques Alimentaires

SOYEZ LE CIEL POUR VOS CONTEMPORAINS



Cette très belle parole a été adressée par le Patriarche Ignace IV d'Antioche à la communauté des Diaconesses de Reuilly lors de sa visite en 1983.

C'est aussi le titre d'un livre qui nous invite à découvrir la Règle de cette communauté,

avec des commentaires de Sœur Evangéline pour en approfondir le sens et la portée.

Le texte de cette Règle a été rédigé par Sœur Myriam, septième prieure de la communauté de Reuilly, « d'un seul jet en 1983, sur une période de trois semaines dans la solitude d'un ermitage des Pyrénées » ; puis présenté aux sœurs et, après quelques suggestions, achevé en dix jours par Sœur Myriam dans son ermitage.

La règle est découpée de façon que son texte soit lu dans son intégralité deux fois par an, du 1er janvier au 1er juillet, et du 2 juillet au 31 décembre, offrant ainsi une proposition quotidienne de méditation/prière. Le lecteur découvre non pas un règlement sur ce qui est permis/défendu, ou même une organisation précise des journées de la communauté, mais une « invitation à la vie, à l'émerveillement, à la persévérance », « une parole humaine » qui répond à « un appel divin ». Nourris de fréquentes citations bibliques, mais

prenant aussi appui sur de nombreux visages d'Eglise, « chercheurs de Dieu » et « amitiés monastiques », la Règle et son commentaire nous ouvrent à la méditation, à la prière, à la joie, à l'espérance, à la louange. Sans pour autant éluder les difficultés, notamment celle de croire aujourd'hui, ni celle de la souffrance, du découragement.

Les deux premières sections s'adressent « à quiconque désire poursuivre la lecture du livre et la laisser résonner avec sa vie quotidienne, sa vie professionnelle, sa vie de couple, sa vie familiale » comme « un petit traité de spiritualité et d'éthique chrétiennes. Les cinq autres sections approfondissent « l'identité » de la communauté, l'appel évangélique, « sous la grâce et dans l'exigence de la durée » ; « sans que soit ternie la joie du oui initial. Le combat spirituel, les traversées désertiques, bien que sous le signe de la grâce, seront jusqu'au bout une école de conversion ». Souvent poétique, le texte de la règle, accompagné des commentaires éclairants de Sœur Evangéline offre un témoignage de foi vivante, ouverte, fraternelle.

On a envie d'aller à la rencontre de ces sœurs, et de les remercier pour ce beau livre nourrissant.

● **Jacqueline Genouvrier**
Rencontre Entraide Tours

Soyez le ciel pour vos contemporains, Un commentaire de la Règle de Reuilly, par Sœur Evangéline. Editions Olivétan.

LA BOUSSOLE

Chemins de réflexion pour nourrir le sens de nos actions.

LA BOUSSOLE

En mars 2020, au début de la crise de la COVID-19, naissait la Boussole.

À partir d'une question d'actualité vécue par ses membres, la FEP offre quelques pistes de réflexion éthiques, spirituelles ou simplement humaines, pour nourrir le sens de nos actions.

Après cette première année, une réflexion a été entamée pour la suite de cette aventure.

Un toilettage de la maquette a été réalisé, et La nouvelle Boussole est parue le 9 avril avec toujours une question, un texte biblique, deux interventions théologiques et une prière. La troisième intervention est réalisée par un professionnel ou un bénévole d'une des structures de la FEP pour apporter une autre ouverture.

Vous souhaitez la recevoir régulièrement, écrivez-nous sur information@fep.asso.fr. Tous les numéros de la Boussole sont également sur le site de la FEP : <http://fep.asso.fr/publications/la-boussole>

AGENDA

Toutes ces réunions auront lieu en visioconférence.

6
MAI

Réunion des entraides en ligne

20
MAI

Comité régional NNIDF

11
MAI

Comité régional Grand Ouest

3
JUN

Réunion des entraides en ligne

CONTACT

FEP - NORD-NORMANDIE-
ÎLE-DE-FRANCE

FEP - GRAND OUEST

Fédération de l'Entraide Protestante Nord-Normandie- Île-de-France

Tél. 09 87 05 15 11 • Mobile 06 20 58 36 53 • laure.miquel@fep.asso.fr

Tél. 01 42 36 82 46 • Mobile 06 49 32 90 15 • manon.soubeyran@fep.asso.fr

Fédération de l'Entraide Protestante Grand Ouest

74, rue Georges Courteline • 37000 Tours

Tél. 09 87 05 15 11 • Mobile 06 20 58 36 53 • laure.miquel@fep.asso.fr

www.fep.asso.fr • Suivez-nous sur 